

Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

Le lundi 5 avril 1965

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION DE LA VINGT-SIXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ottawa

Le 5 avril 1965

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à trois heures de l'après-midi le lundi 5 avril 1965, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la troisième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général.
Esmond Butler.

Son Honneur le
Président du Sénat.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

DISCOURS DU TRÔNE

A 3 h. 30, Son Excellence le Gouverneur général se rend au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence ordonne aux Communes de se présenter au Sénat. La Chambre des Communes et son Orateur étant venus, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la troisième

session de la vingt-sixième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Nous nous souvenons avec plaisir de la présence de Sa Majesté la Reine Élisabeth en octobre dernier. La visite de Sa Majesté à Charlottetown, à Québec et à Ottawa nous a aidés à célébrer le centième anniversaire des conférences interprovinciales qui ont mené à la Confédération. Elle a en outre raffermi dans les cœurs des Canadiens la place de choix qu'occupe la monarchie dans notre évolution nationale. La gracieuse présence et les sages paroles de la Reine du Canada ont contribué à renforcer l'unité de notre pays et à raffermir la volonté des Canadiens de se consacrer à leurs objectifs communs, tout en restant libres de développer pleinement les aspects de leur vie qui traduisent la dualité de nos origines et la variété de notre évolution.

La situation internationale soulève l'inquiétude. La stabilité du Sud-Est asiatique est menacée par l'aggravation de la crise au Vietnam et par la persistance des pressions exercées contre la Grande Malaisie. Des pressions politiques contradictoires assaillent l'Organisation des Nations Unies et ont gravement compromis sa capacité d'agir. Si ces situations et les politiques qui les ont engendrées ne changent pas, elles risquent fort de susciter des conflits de plus en plus graves.

Mon Gouvernement est résolu à mettre tout en œuvre pour que le Canada apporte sa contribution la plus complète afin d'atténuer les tensions internationales, en fournissant notamment une aide tangible aux pays en voie de développement. Au cours des prochaines négociations sur la crise des Nations Unies, mes Ministres s'efforceront de contribuer à redresser et à renforcer l'Organisation, afin qu'elle puisse jouer son rôle propre dans le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Mon Gouvernement va redoubler d'efforts en vue d'assurer une action internationale efficace pour le maintien de la paix et de promouvoir un désarmement général